

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet à vingt heures quinze, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : ANDRE Jacques, Isabelle AUBRIS, CHARTIER Didier, BISSON Dominique, DUGARD Michel, DUGUEY Bruno, DUGUEY Céline, GALLARD Cyrille, GRANDCOLLOT Thomas, HOSTE Éric, LE SECQ Jérôme,

Etaient absents excusés : DESBOIS Yoann, DEVAUX Médéric, VAN LAËYS Amandine (a donné pouvoir à I. AUBRIS), DELARUE Charlotte (a donné pouvoir à B. DUGUEY),
Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrage exprimés : 13

Date de convocation : 08 juillet 2021

Date d'affichage : 08 juillet 2021

Monsieur Cyrille GALLARD est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents,
Le compte rendu du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE DEFIBRILLATEURS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET D'AUTRES COMMUNES MEMBRES DE LA CDC/ DELIBERATION N°17-2021

Le déploiement de défibrillateurs automatisés externes constitue une avancée dans la prise en charge rapide des personnes victimes d'un malaise cardiaque, chaque minute faisant perdre 10% de chance de survie.

Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes est venu préciser les types ainsi que les catégories d'Établissements Recevant du Public (ERP) soumis à l'obligation de s'équiper en Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) ainsi que les dates de mise en place de cette obligation :

- le 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3 ;
- le 1^{er} janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 ;
- le 1^{er} janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

Pour rappel, les catégories sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les agents.

Compte tenu de ce décret, les collectivités sont concernées par cette obligation et suppose un recensement et une classification de leurs établissements (écoles, salles de fêtes, salle de sports ...)

À noter que pour les ERP de catégorie 5, sont concernés :

- les structures d'accueil pour personnes âgées ;
- les structures d'accueil pour personnes handicapées ;
- les établissements de soins ;
- les gares ;
- les établissements sportifs clos et couverts ainsi que les salles polyvalentes sportives ;
- *[les hôtels-restaurants d'altitude];*
- *[les refuges de montagne] ;*

Au-delà de cette obligation et par souci de prévention des risques, les collectivités peuvent également décider d'équiper leurs locaux même si ceux-ci ne sont pas concernés par cette obligation.

Ce sujet a été mis en avant à l'occasion du questionnaire adressé par la Communauté de communes aux communes et il s'avère opportun de créer un groupement de commandes sur cette thématique.

C'est pourquoi, le conseil communautaire a, par délibération du 3 juin 2021, a approuvé la constitution d'un groupement pour l'achat de défibrillateurs et accepté d'en être le coordonnateur. Ainsi, la Communauté de communes aura en charge la collecte des besoins, la constitution du dossier de consultation, le lancement de la consultation,

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'analyse des offres, le choix du prestataire et la notification du marché. La commune conservera l'exécution de son marché (émission des bons de commandes selon les besoins ; paiement des prestations qui concernent la commune).

Le Conseil Municipal

Vu la loi 2018-527 relative au défibrillateur cardiaque,

Vu le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes ;

Vu les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitat,

Vu la délibération du conseil communautaire n°48/2021 du 3 juin 2021 décidant la mise en place d'un groupement de commandes pour la fourniture et la maintenance de défibrillateurs et proposant d'être coordonnateur de ce groupement ;

Considérant que cette obligation s'impose aux communes en fonction de la catégorie de leurs établissements ;

Considérant l'intérêt de constituer ce groupement de commande aux fins de lancer une procédure unique de consultation et étant précisé que chaque commune assure la gestion du marché une fois notifié ;

Après en avoir délibéré, APPROUVE la constitution d'un groupement d'achat pour la fourniture de défibrillateurs automatisés externes et les termes de la convention ci-annexée ;

ACCEPTE que la Communauté de communes soit coordonnatrice du groupement ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer la convention constitutive du groupement de commande et à exécuter le marché une fois notifié en fonction des besoins de la commune.

2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES :

2.1 COMMUNICATION DU 24 JUIN 2021 :

-Autorisation d'installation donné à un food-truck tous les lundis

-Aménagement de la salle de réunion

A ce jour, nous avons reçu les chaises, le cadre, Marianne et support. Reste les tables (livraison entre le 13 et 20 juillet), la plante à acheter.

La fin des travaux électriques prévu fin juin ??

Le travail sur le plan de la commune sera présenté en fin d'année. (Amandine a avancé sur le sujet depuis la réunion).

-Articles pour les sites internet et page FB à faire paraître sur l'été

-plantation **(fait)**

-projet classe numérique rurale**(fait)**

-achat d'un tracteur tondeuse**(fait)**

-résultat des élections**(fait)**

-point de départ circuit de randonnées**(fait)**

-recrutement de 4 jeunes pour cet été**(fait)**

-info pratique pour le voisinage **(en cours)**

-désherbage **(le 20 juillet)**

-tri sélectif **(en cours)**

-aménagement de la salle de réunions **(en attente)**

-travaux de la queue de Renard **(en attente)**

-réseau d'eau entre la mare et la Maison Blanche **(en attente)**

-Newsletter

Parution de la seconde newsletter le 30 juin 2021

30 abonnés

-Facebook

La page est régulièrement alimentée en info. Fonctionne bien

-Réactualisation des photos du site internet

Des photographies ont été prise pour réactualiser le site internet (travail en cours)

-réflexion sur 2 nouvelles à nommer

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La commission communication fera des propositions au conseil municipal pour nommer une rue à la Maison Blanche et un rue proche de la rue de la Queue de Renard (*idées : nom d'insecte, nom de parcelle agricole, allée calembert??*)

-Travaux à mener par la commission en 2022

- achat d'un défibrillateur et organisation de stages de secourisme
- réaménagement de la zone du terrain des sports

2.2 FLEURISSEMENT :

- Le fleurissement de la commune par les élus, agents communaux et habitants bénévoles réalisé fin mai s'est bien passé
- La commune utilisera le désherbeur à eau chaude le 22 juillet, acheté par la Communauté de communes et mis à disposition des communes membres.
- Le jury pour le concours des maisons fleuries passera fin juillet début août

2.2 PATRIMOINE :

La commission se réunit le 12 juillet 2021

2.3 ILLUMINATION :

Des devis ont été établis pour les décorations de Noël 2021,

3. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE :

3.1 Conseil d'école du 17 JUIN 2021 :

M. Cyrille GALLARD donne lecture du compte rendu du conseil d'école et précise que les effectifs seront légèrement en baisse à la rentrée scolaire prochaine : 123 élèves au lieu de 127 actuellement

3.2 Points sur les travaux :

- Réduction de la vitesse rue de la Queue de Renard : Les radars pédagogiques seront posés en juillet et le reste des travaux débutera en septembre
- Adduction en eau potable : Le renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable de la Mare à La Maison Blanche débutera en août. Les travaux sont réalisés et financés par Le Syndicat EAUX SUD CALVADOS

3.3 Travaux à réaliser à l'école cet été à la demande de la directrice :

- Changer les abattants des toilettes. L'entreprise AUBRIS à Perrières a été contactée.
- Voir pour installer des étagères dans le local de jeu du préau
- Installer un dévidoir dans chaque classe au niveau des éviers
- Nettoyer les rideaux. L'ESAT L'ESSOR situé à Falaise va être contacté
- Un néon à changer

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 08 JUILLET 2021

Délibérations : N°17-2021

Le Maire, Bruno DUGUEY	
ANDRE Jacques	
AUBRIS Isabelle	
BISSON Dominique	
CHARTIER Didier	
DELARUE Charlotte	Absente (a donné pouvoir à B. DUGUEY)
DESBOIS Yohann	Absent excusé
DEVAUX Médéric	Absent excusé
DUGARD Michel	
DUGUEY Céline	
GALLARD Cyrille	
GRANDCOLLOT Thomas	
HOSTE Éric	
LE SECQ Jérôme	
VAN LAEYS Amandine	Absente (a donné pouvoir à I. AUBRIS)